

CONTRAT D'ASSURANCE

Entre les soussignés :

L'Assureur :

Nom : (Nom de la compagnie d'assurance)

Adresse : (Adresse de la compagnie)

Adress E-mail : (Adress mail)

Téléphone : (Numéro de téléphone)

L'assuré :

Nom : (Nom de l'assuré)

Adresse : (Adresse de l'assuré)

Adress E-mail : (Adress mail)

Téléphone : (Numéro de téléphone)

Préambule :

Le présent contrat est conclu entre l'Assureur et l'Assuré pour la couverture de certains risques spécifiés. Ce contrat inclut des clauses spécifiques pour garantir une gestion équitable et inclusive, respectant les principes d'égalité de genre.

Article 1 : Objet du Contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités et conditions selon lesquelles l'Assureur s'engage à couvrir les risques spécifiés en contrepartie du paiement des primes par l'Assuré.

Article 2 : Durée du Contrat

Le contrat d'assurance est conclu pour une durée de (Durée du Contrat) mois/années à compter de la date de signature du présent contrat. Il est renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties.

Article 3 : Risques Couvert

1. Nature des Risques :

Les risques couverts par le présent contrat sont : (Liste des Risques Couverts).

2. Exclusions de Garantie :

Les exclusions de garantie sont spécifiées dans l'Annexe (Numéro de l'Annexe) du présent contrat.

Article 4 : Primes d'Assurance

1. Montant des Primes :

L'Assuré s'engage à payer à l'Assureur des primes d'assurance s'élevant à (Montant des Primes) par (Périodicité de Paiement).

2. Modalités de Paiement :

Les primes seront payées selon les modalités suivantes : (Description des Modalités de Paiement).

Article 5 : Clauses Spécifiques liées au Genre

1. Équité et Inclusion :

L'Assureur et l'Assuré s'engagent à respecter les principes d'égalité de genre. Aucune discrimination fondée sur le genre ne sera tolérée dans l'exécution et l'application du présent contrat.

2. Accès aux Services :

L'accès aux services d'assurance doit être non discriminatoire et transparent, assurant que les individus de tous genres aient une opportunité égale de bénéficier de ces services.

3. Conditions de Couverture :

Les conditions de couverture doivent tenir compte des réalités économiques et sociales des assurés, en particulier celles qui peuvent affecter différemment les hommes et les femmes.

Article 6 : Obligations de l'Assuré

1. Déclaration des Risques :

L'Assuré s'engage à déclarer avec exactitude tous les risques à couvrir et à informer l'Assureur de toute modification de ces risques.

2. Paiement des Primes :

L'Assuré s'engage à payer les primes d'assurance conformément aux modalités prévues dans le présent contrat.

Article 7 : Obligations de l'Assureur

1. Couverture des Risques :

L'Assureur s'engage à couvrir les risques spécifiés dans le présent contrat conformément aux termes et conditions convenus.

2. Indemnisation des Sinistres :

L'Assureur s'engage à indemniser l'Assuré en cas de survenance des risques couverts, selon les modalités prévues dans le présent contrat.

Article 8 : Résolution des Litiges

Tout litige relatif au présent contrat sera résolu de manière amiable entre les parties. Si une résolution amiable échoue, le litige sera soumis aux tribunaux compétents.

Article 9 : Dispositions Finales

1. Modification du Contrat :

Toute modification du présent contrat devra être effectuée par écrit et signée par les deux parties.

2. Entrée en Vigueur :

Le présent contrat entre en vigueur à compter de sa signature par les deux parties.

Fait à [Ville], le [Date]

L'assureur :

Signature :

Nom :

L'assuré :

Signature :

Nom :